

Mise à jour annuelle statutaire 2022 du Registre des entités visées par les normes de fiabilité
Réponses aux commentaires reçus à la suite de la consultation publique

Février 2023

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci dans le formulaire de commentaires soumis lors de la consultation publique pour la mise à jour annuelle statutaire 2022 du Registre.

Question 1 :

Le Coordonnateur évalue la possibilité de retirer la colonne sur les installations/appareils requis pour la remise en charge du réseau. En conséquence, le Registre n'identifierait plus les entités visées possédant des installations/appareils requis pour la remise en charge du réseau. Êtes-vous d'accord avec ce retrait? Veuillez justifier votre réponse.

Entité	Représentant	Êtes-vous d'accord avec ce retrait?	Justifications	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
ELL	Luc Lepage	Non	ELL n'est pas affecté par ce changement considérant que l'Instruction commune GEN-C-071 ne permet pas à ELL d'iloter une charge. Par contre, la mention au Régistre permettait à ELL une clarification sur son applicabilité.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Le Coordonnateur comprend la préoccupation de ELL, mais est d'avis que le Registre n'est pas un outil permettant la clarification de l'applicabilité de normes de fiabilité, et ne devrait conséquemment pas être utilisé à ces fins par les entités. Le Registre vise que l'identification des fonctions de fiabilité applicables à chacune des entités visées.
RTA	Marc Fortin	Oui	Tel que justifié par le RC	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.

Récapitulatif des réponses à la question 1	Oui	Non
	1 (50%)	1 (50%)

Question 2 :

Le Coordonnateur évalue la possibilité de retirer la colonne sur le programme de délestage en sous-fréquence (possède/exploite) du Registre. Êtes-vous d'accord avec ce retrait? Veuillez justifier votre réponse.

Entité	Représentant	Êtes-vous d'accord avec ce retrait?	Justifications	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
ELL	Luc Lepage	Non	ELL ne possède pas de DSF automatique. Par contre, la mention au Régistre permettait à ELL une clarification sur son applicabilité.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Voir la réponse du Coordonnateur à la Question 1.
RTA	Marc Fortin	Oui	Tel que justifié par le RC	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.

Récapitulatif des réponses à la question 2	Oui	Non
	1 (50%)	1 (50%)

Question 3 :

Le Coordonnateur évalue la possibilité de retirer la colonne sur le programme de DST (possède/exploite) du Registre. Êtes-vous d'accord avec ce retrait? Veuillez justifier votre réponse.

Entité	Représentant	Êtes-vous d'accord avec ce retrait?	Justifications	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
ELL	Luc Lepage	Non	ELL ne possède pas de DST. Par contre, la mention au Régistre permettait à ELL une clarification sur son applicabilité.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Voir la réponse du Coordonnateur à la Question 1.
RTA	Marc Fortin	Oui	Tel que justifié par le RC	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.

Récapitulatif des réponses à la question 3	Oui	Non
	1 (50%)	1 (50%)

Question 4 :

Êtes-vous d'accord avec la proposition d'un délai d'entrée en vigueur nul pour les installations dont l'enregistrement au Registre est modifié?

Entité	Représentant	Êtes-vous d'accord avec la proposition d'un délai d'entrée en vigueur nul pour les installations dont l'enregistrement au Registre est modifié?	Justifications	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
ELL	Luc Lepage	Oui	Aucun commentaire.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
RTA	Marc Fortin	Oui	C'est déjà dans cet optique que RTA voyait les modifications qu'elle fait sur ses installations. Soit être conforme dès la mise en service.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.

Récapitulatif des réponses à la question 4	Oui	Non
	2 (100%)	0 (0%)

Question 5 :

Auriez-vous d'autres commentaires à nous faire parvenir sur la mise à jour annuelle statutaire 2022 du Registre? Si oui, veuillez commenter.

Entité	Représentant	Auriez-vous d'autres commentaires à nous faire parvenir sur la mise à jour annuelle statutaire 2022 du Registre?	Justifications	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
ELL	Luc Lepage	Non	Aucun commentaire.	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
RTA	Marc Fortin	Yes	L'adresse de l'entité RTA a changé pour celle-ci: 1955, boulevard Mellon, édifice 100A, Saguenay, Qc, Canada, G7S 4L2. SVP, mettre à jour le Registre.	Le Coordonnateur modifie le Registre pour y refléter la nouvelle adresse de l'entité RTA.